|  |
| --- |
| **I.  L’équipe : organisation de la maîtrise d’ouvrage et de la maitrise d’œuvre élargie** |
| 1.     Equipe MO et MOE élargie - AMOs, AMUs, architecte, BETs, paysagiste, etc : rôle et missions confiées |
| *Maitrise d’Ouvrage : CA logement ; nombre de salariés local ; nombre de logements produits / an ; préciser si activité de gestion/syndic.*  *Constitution et organisation de l’équipe Maitrise d’Œuvre envisagée: type de partenaires et rôles/ missions qui leur seraient confiées.* |
| 2.     Stratégie de commercialisation et ambition financière |
| *Coût de construction € HT /m² SP, € HT /m² SHAB et prix de vente TTC/m² SHAB (précisant hors ou cps stationnement)* |
| *Démarche spécifique auprès des propriétaires occupants- engagement sur une part de 50% minimum- moyens et suivi.* |
| **II.  Engagement pour la qualité environnementale** |
| ***CONSTRUCTION :*** *Niveau de certification minimum = intégration de la RE2020 et de la TERRITORIALISATION OPPIDEA via partenariat avec CERQUAL,* ***cf ANNEXE***  ***BIODIVERSITE :*** *à minima EFFINATURE via partenariat avec IRICE*  *L’approche et l’ambition environnementale des projets :*  *- les dispositifs bioclimatiques, passifs, en particulier pour le confort d’été (choix d’orientation, de dispositions, ventilation, perméabilité des sols, végétalisation); les choix architecturaux et techniques, les matériaux, les végétaux;* ***les choix énergétiques****, les objectifs de performances et de référence à des certifications et labels, ciblés dans la cadre du partenariat OPPIDEA/ CERQUAL/IRICE/ CERTIVEA selon les caractéristiques de la région ; les choix des cibles et descriptif des modalités de mise en œuvre pour les atteindre: par exemple Plan Qualité Réalisation Performance de CERQUAL (thermique, ventilation, acoustique), Simulation Thermique Dynamique ) ; recours à l’économie circulaire (centre de ressources ENVIROBAT) ;*  *- la végétalisation et la biodiversité : intégration et de préservation de la biodiversité, gestion pérenne des écosystèmes.* |
| **III.    Engagements pour la qualité de l’opération** |
| 1.     Qualité Programmatique |
| *Descriptif du programme : typologies, tailles, hauteur sous plafond des logements et de ses espaces de prolongements ; des locaux communs.* |
| 2.     Qualité urbaine, architecturale et paysagère |
| *Descriptif des ambitions : identité, pérennité, insertion urbaine, architecture, matériaux, paysage (plantations)* |
| 3.     Qualité d’usage et bien vivre ensemble |
| *Descriptif des ambitions : agencements, espaces de rangement, de télétravail, espaces de prolongement extérieurs, évolutivité, niveau d’équipements et de services, connectivité, espaces et locaux partagés (accueil hôtes, loisirs, sport, travail, culture), intervention artistique, etc…*  *Qualité de la réalisation, de la finition et de la livraison de la construction, des logements.*  *La réduction des coûts pour l’usager : descriptif et moyens mis en œuvre, mise en gestion, services, suivi, etc*  *Equipements et services ayant trait aux commodités, en particulier à la mobilité, aux services de conciergerie, à la végétalisation, à la biodiversité, etc.*  *Chartes de Toulouse Métropole sur la qualité d’usage et l’accessibilité des logements.* |
| **IV.  Thématique (s) de l’ilot** |
| *Approche de la (des) thématique(s) donnée(s), descriptif des ambitions et moyens mis en œuvre.* |